

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 23 (1878)
Heft: 13

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE MILITAIRE SUISSE

N° 13.

Lausanne, le 6 Juillet 1878.

XXIII^e Année

SOMMAIRE. — La guerre russo-turque en 1877-1878, (Suite). p. 273. — Société des officiers de la Confédération suisse, (Section valaisanne), p. 286. — Nouvelles et chronique, p. 288.

LA GUERRE RUSSO-TURQUE EN 1877-1878.

(Suite.)

Et en ce qui concerne les Russes, si avec des forces supérieures en nombre et en qualité à celles de leurs adversaires, ils n'ont pas obtenu des résultats aussi prompts et aussi décisifs qu'ils étaient en droit de l'espérer, nous l'avons déjà dit, c'est à leur défectueux plan d'entrée en campagne qu'ils doivent l'attribuer.

L'entrée en campagne des Russes nous a d'autant plus étonné que cette opération se trouve en contradiction flagrante avec les préceptes professés par Jomini qui, de son vivant, a été très écouté par les officiers russes et dont les livres sont encore lus, commentés et à juste titre très appréciés dans les sphères élevées de l'empire des Tzars.

Un communiqué, daté des rives du Danube, 4 septembre, dont nous croyons reconnaître le style et publié dans le *Nord*, du 11, reconnaît implicitement les fautes commises à l'ouverture des hostilités par les Russes et, comme nous, les attribue à une trop grande division des forces, amenée par des considérations politiques qui, dit-il, contrairement à la logique ont primé les exigences stratégiques.

Voici du reste un extrait de ce communiqué qui, tout en reconnaissant les fautes commises, cherche à les excuser.

« On ne doit pas se le dissimuler, la position, momentanée sans doute, de l'armée russe en Bulgarie a été entourée de difficultés.

» On la voit privée d'initiative, se maintenir sur la défensive et combattre l'ennemi dans une infériorité numérique fâcheuse qui rend tout succès chanceux et ne permet pas, le cas échéant, d'en profiter.

» Quelle est la cause de ce phénomène inattendu ? Nous n'hésitons pas à le dire, ce phénomène, transitoire sans doute, est la conséquence naturelle d'une cause primordiale que voici :

» On a subordonné l'objectif *stratégique* à l'objectif *politique*. C'est ce dernier qui a primé et a déterminé la conduite de la guerre.

» Quel était l'objectif politique ? il était puisé dans une pensée noble et généreuse. Il consistait dans l'occupation aussi intégrale que possible de la Bulgarie.

» Beaucoup de motifs militaient en faveur de cette entreprise. Le plus impérieux était de soustraire au plus tôt la nation bulgare à l'oppression intolérable des Osmanlis et d'affirmer par un fait accompli, l'émancipation de cette nation et ses droits imprescriptibles à l'autonomie.